

Les talibans inventent la télé en bleu : sans être humain ni animal...Une exigence d'Allah ?

écrit par Juvénal de Lyon | 3 novembre 2024



[Insolite, International](#)

Afghanistan : premières émissions après l'interdiction des êtres humains à la télévision

[29/10/2024](#)

[8 Commentaires](#)

Ils inventent la télé... et on n'y voit que du bleu !
Vivement le retour à la lampe à huile de pétrole (étymologie : petra et oleum -petroleum-)
Et interdiction de la voiture pour les islamo-escrolo, retour au chameau pour imiter le « beau modèle » alias Mahomet !

Juvénal

Les Talibans ont franchi un pas de plus vers une application stricte de la charia : ils viennent d'interdire aux médias afghans de publier des images de créatures vivantes, personnes ou animaux. Plusieurs chaînes émettent désormais avec un écran bleu. Mais que dit l'islam en la matière ?

En 2022, le ministère afghan de la Promotion de la vertu et de la Prévention du vice avait ordonné aux présentatrices de télévision de se couvrir intégralement le visage pour passer à l'antenne. Il vient de franchir un nouveau cap, interdisant purement et simplement toute image d'êtres vivants dans les médias. Les chaînes émettent ou devront émettre sans, seules les voix seront entendues.

Il s'agit à l'évidence de se conformer aux préceptes islamiques qui prohibent la représentation d'êtres pourvus de souffle vital. Un bannissement qui a longtemps fait débat au sein du monde musulman. **Dans le Coran, l'interdiction est en effet limitée aux statues, vues comme autant de manifestations d'idolâtrie.** C'est ainsi qu'il faut comprendre la destruction par les talibans des monumentaux Bouddhas de Bâmiyân, vieux de quinze siècles, témoignage du passé pré-islamique de la région. **Or Mahomet n'en dit**

pas plus dans le livre saint, qui est considéré comme complet et parfait par les croyants. **C'est dans plusieurs *hadiths*** – littéralement des « contes » successifs liés à la vie et à l'œuvre du prophète et ayant valeur juridique – **que se trouve l'interdiction de la représentation figurée, en ce que l'artiste prétend imiter le réel, et donc l'acte créateur de Dieu.**

« Ceux que Dieu punira le plus sévèrement au jour du Jugement sont ceux qui imitent les créations de Dieu. »
Ahmad ibn Hanbal, VI, 36

Notons au passage que le débat n'a pas seulement agité l'islam, mais également la chrétienté : qu'on se souvienne du nombre d'hommes d'église qui auraient bien voulu repeindre en blanc les fresques de la chapelle Sixtine... (1)

Ainsi, pour certains musulmans, l'absence d'aniconisme dans le Coran vaut autorisation, **l'interdiction relevant selon eux d'une interprétation erronée provenant de la Tradition ultérieure.** C'est le cas des sultans ottomans, dont la foi n'est pas remise en question par l'abondance de leurs galeries de portraits. Avant de se faire portraiturer, le sultan Mehmet II (1432-1481) avait d'ailleurs chargé une équipe de théologiens et autres savants de la foi musulmane de s'assurer du licite de la chose dans le Coran (il fut le premier souverain ottoman à se faire représenter par des artistes occidentaux). C'est le cas aussi en Inde et en Perse, où un art très raffiné de la miniature s'était développé, art profane mais aussi religieux, qui allait jusqu'à illustrer le prophète.



Portrait de Mehmet II
par le peintre vénitien
Bellini XVe s.



Mahomet et l'ange Gabriel, Rashîd al-dîn,
manuscrit illustré, Perse XIVE s.



Mahomet et la pierre noire, Rashîd al-dîn,
manuscrit illustré, Perse XIVE s.

D'autres encore, comme la plupart des pays musulmans d'aujourd'hui, bannissent la représentation figurée sans que cela ne concerne la photographie et la vidéo, puisque ce sont là des reproductions du réel sans qu'aucun artiste ne prétende imiter le réel et donc la création, prérogative divine. On remarquera que là aussi, le précepte pourrait être sujet à l'interprétation...

Mais les Talibans, eux, sont bien décidés à interpréter la loi islamique de la manière la plus restrictive qui soit. Même quand cela débouche sur l'absurdité la plus totale, comme une télévision sans image. Ce qui, on en conviendra, n'est qu'un détail insignifiant par rapport à l'enfer que vit la population afghane après trois ans de pouvoir des fous de dieu.

Audrey D'Aguanno

(1) « *Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui*

sont dans les eaux plus bas que la terre » (Exode, 20, 2-17).

[cc] [Breizh-info.com](https://breizh-info.com), 2024, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine

Pcc : Juvénal de Lyon